

Attestation Universitaire d'Etudes Complémentaires

Interruption Volontaire de Grossesse et Planification Familiale

Durée : 1 an

Directeur du diplôme

Jour des enseignements :

Docteur Francis COLLIER

Le vendredi matin
de 9 h à 13 h

Coordination :

Docteurs M. Cotte - P. Lefebvre - B. Letombe - M.J. Martin - M. Riff

Lieu :

Faculté de Médecine
Pôle Formation
LILLE

Collaboration pédagogique

Docteurs E. Archer - K. Ardaens - K. Bourzoufi - J.B. Engrand -
C. Helsen - G. Norel - S. Perez - JM. Rigot - E. Vérité
Madame M. Pollet - Monsieur B. Cousyn

Droits d'inscription :

300 €uros

Objectif de l'enseignement

- ❖ Apporter les connaissances théoriques et pratiques indispensables à une prise en charge optimale des interruptions volontaires de grossesse sur le plan médical et sur le plan socio-psychologique.

Information, Pré-inscriptions

OBLIGATOIRES :

Docteur Francis COLLIER

Service d'Orthogénie
et Médecine du Couple
Hôpital Jeanne de Flandre
59037 LILLE Cedex

Tél : 03 20 44 64 83

sylvie.ossowski@chru-lille.fr

Inscriptions :

Département de FMC

Faculté de Médecine
Pôle Recherche
59045 LILLE Cedex

Tél. : 03 20 62 68 65

sandra.meaux@univ-lille2.fr

Fax : 03 20 62 34 84

<http://medecine.univ-lille2.fr>



Contenu de l'enseignement

Aspects médico-légaux	Prévention
Aspects techniques	Discussion de dossiers
Aspects psycho-sociaux	

Organisation de l'enseignement :

50 heures d'enseignement théorique
et de discussion de cas cliniques
(Enseignement organisé une année sur deux)

Formation pratique de **25 demi-journées** au total, dans 2 structures différentes pratiquant des IVG avec participation aux activités de bloc, de consultation, d'entretien et d'échographie. Une liste de structures agréées est mise à la disposition des candidats.

Conditions d'inscription

- ⊗ Médecins généralistes
- ⊗ Etudiants ayant validé le 3^{ème} cycle
- ⊗ Etudiants du 3^{ème} cycle : résidents ou internes
- ⊗ Sages-Femmes diplômées

Evaluation des connaissances

- Entretien (1h - basé sur les enseignements + pratique) noté sur 20 avec 2 examinateurs. Moyenne à chacune des 2 épreuves (10/20)
- Validation des stages.